

# Collection RAN

<p><b>Nom de la pratique</b></p> <p>Par « pratique » nous entendons une activité/méthode/outil utilisé actuellement ou par le passé par des professionnels et/ou membres de la communauté.</p>	<p><b>Former le personnel des centres d'accueil à la prévention et au signalement de la radicalisation</b></p>
<p><b>Description</b> (maximum 300 mots)</p> <p>Courte description de l'objectif de la pratique et de la méthode de travail utilisée. Notez que dans cette description, il doit être clair que la <u>pratique est liée de manière explicite à la prévention et/ou lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent</u>. Cela signifie que les objectifs et/ou les activités/méthodes de la pratique doivent être liés à la prévention et la lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Les pratiques dans lesquelles ce lien n'est pas évident ne peuvent figurer dans la Collection RAN.</p>	<p>En Belgique, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil) assure la formation du personnel des centres d'accueil et des services d'assistance.</p> <p>La formation cherche à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- répondre aux questions du personnel sur la radicalisation, par exemple Qu'est-ce que la radicalisation ? Qu'implique le processus de radicalisation ?</li> <li>- former le personnel à la prévention, à l'identification et au traitement de la radicalisation dans les centres d'accueil ;</li> <li>- assurer le signalement de la radicalisation aux autorités compétentes.</li> </ul> <p>Après la formation, les membres du personnel sont en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les signes de radicalisation et prévenir la radicalisation ;</li> <li>- réagir de manière appropriée à la radicalisation dans les centres d'accueil ;</li> <li>- savoir quand et comment signaler la radicalisation dans les centres d'accueil.</li> </ul> <p>Jusqu'au début de 2020, formation par entretien individuel et depuis (du fait de la pandémie de COVID-19) e-learning sous forme de webinaires.</p>
<p><b>Examiné par les pairs</b></p>	<p>Non</p>



<p><b>Principaux thèmes</b></p> <p>Veillez <u>sélectionner</u> les deux thèmes clés qui correspondent le mieux à la pratique.</p>	<p>Formation</p> <p>Contre-discours et récits alternatifs</p>
<p><b>Public cible</b></p> <p>Veillez <u>choisir</u> au moins un public cible correspondant le mieux à la pratique.</p>	<p>Premiers intervenants ou praticiens</p> <p>Organisations de la communauté locale / ONG</p> <p>Grand public</p>
<p><b>Couverture géographique</b></p> <p>Veillez indiquer où la pratique a été/est mise en œuvre (pays, régions, villes).</p>	<p>Belgique</p>
<p><b>Début de la pratique</b></p> <p>Veillez indiquer quand (année) la pratique a été développée et mise en œuvre afin d'indiquer sa maturité. Si la pratique n'est plus active, veuillez indiquer quand elle a pris fin.</p>	<p>2017</p>
<p><b>Produits livrables</b></p> <p>Veillez indiquer si la pratique a débouché sur des réalisations concrètes, telles que (des liens vers) des manuels, modules de formation, vidéos.</p>	<p>Modules de formation (quatre présentations PowerPoint ) envoyés à chaque participant avant la formation.</p>



## Faits et évaluation

Courte description des mesures de performance de la pratique, comprenant

1. des avis qualitatifs et des données quantitatives (statistiques), par exemple la mesure de la réussite de votre projet ou intervention.
2. une évaluation et des avis, y compris des enquêtes et/ou preuves empiriques. Par exemple, avez-vous procédé à une évaluation interne ou externe ? Avez-vous encouragé votre groupe cible à vous donner son avis ?
3. un examen par des pairs : quelles ont été les impressions du groupe de travail du RAN (éventuellement suite à une visite d'étude) concernant la pratique.

Veillez préciser les résultats de vos activités de surveillance et d'évaluation.

- Rapport centralisé (base de données) sur la radicalisation depuis mars 2016.

- Collecte des commentaires des participants à la fin de la formation. Les participants remplissent un formulaire d'évaluation (niveau moyen de satisfaction : 85 %)

## Durabilité et transférabilité

(200 mots maximum)

Courte description de la pérennité et de la transférabilité de la pratique, notamment des informations sur ses coûts. Veillez préciser quels éléments sont transférables et comment.

Coûts structurels : embauche à plein temps d'un expert sur la radicalisation.

Depuis août 2017, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile emploie un expert en radicalisation à temps plein. Le rôle de cet expert est de :

former les membres du personnel (siège et centres d'accueil) à l'identification et au signalement de la radicalisation ;

coordonner le signalement de la radicalisation entre les centres d'accueil et les autorités compétentes.



<p><b>Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN</b></p> <p>Notez que pour figurer dans la Collection, la pratique doit de préférence être désignée lors d'une réunion du RAN. Indiquez le nom du groupe de travail/événement du RAN, la date, le lieu et l'objet de la réunion.</p>	<p>Politique et pratique</p> <p>11/12/2019</p> <p>ROME</p> <p>L'extrémisme violent ciblant et commis par les réfugiés</p>
<p><b>Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE</b> (100 mots maximum)</p> <p>Indiquez comment votre projet a été financé, si votre pratique est liée à d'autres initiatives ou projets de l'UE ET indiquez clairement s'il est (co)financé par l'UE et, si c'est le cas, par quels fonds. Exemples : Erasmus +, Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), Fonds social européen (FSE), Horizon 2020, etc.</p>	
<p><b>Organisation</b> (Insérez une description de 100 mots maximum et sélectionnez le type d'organisation)</p> <p>Décrivez brièvement l'organisation à l'origine de cette pratique, notamment son statut légal, p.ex. ONG, organisme de l'État, société limitée, organisation caritative, etc.</p>	<p>Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil). Agence gouvernementale responsable de l'accueil des demandeurs d'asile</p> <p>Établissement public</p>
<p><b>Pays d'origine</b></p> <p>Pays dans lequel la pratique est utilisée.</p>	<p>Belgique</p>
<p><b>Contacts</b></p> <p>Veillez préciser les coordonnées de la personne à contacter dans l'organisation, notamment son nom et son adresse e-mail.</p>	<p>Adresse : 21 Kartuizersstraat, 1000 Bruxelles, Belgique  <b>Personne à contacter : Fanny François</b>          Courriel : fanny.francois@fedasil.be          Téléphone : +32495581661  <b>Personne à contacter : Johan Boulard</b>          Courriel : johan.boulard@fedasil.be          Téléphone : +32477441079          Site Web : www.fedasil.be</p>

**Dernière mise à jour**  
(année)

2020